

ATELIER HYBRIDE SUR LES CADRES DE PLANIFICATION DE LA NAVIGATION AÉRIENNE

DAKAR, SÉNÉGAL

28 SEPTEMBRE AU 1ER OCTOBRE 2026



APERÇU DU PLAN RÉGIONAL AFI DE NAVIGATION AÉRIENNE (EANP)

**ORGANISATION DE
L'AVIATION CIVILE
INTERNATIONALE**



28 September 2026

APERÇU DU PLAN RÉGIONAL AFI DE NAVIGATION AÉRIENNE (EANP)

M. Serge Tchanda

Expert Régional ATM/SAR OACI WACAF

SOMMAIRE

01 Généralités

02 Publications de
l'ANP AFI

03 Structure de
l'eANP AFI

01

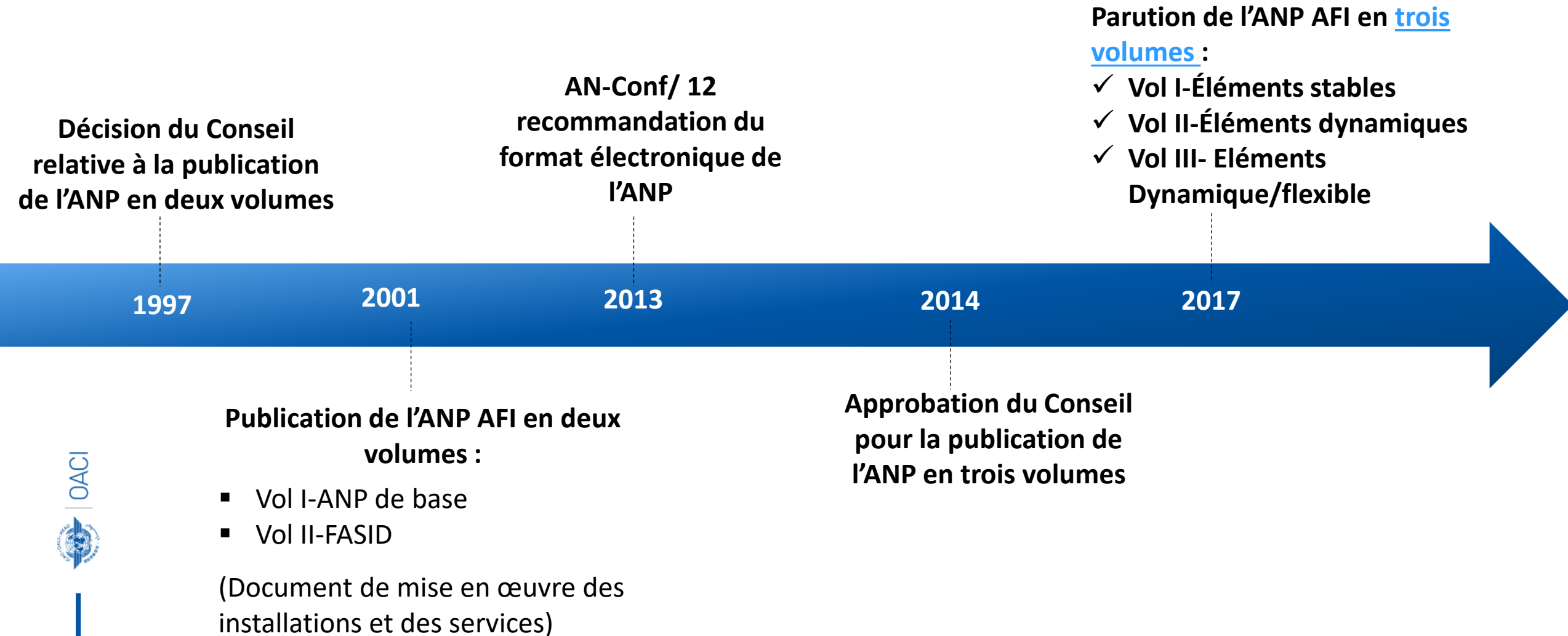
Généralités



1. Généralités

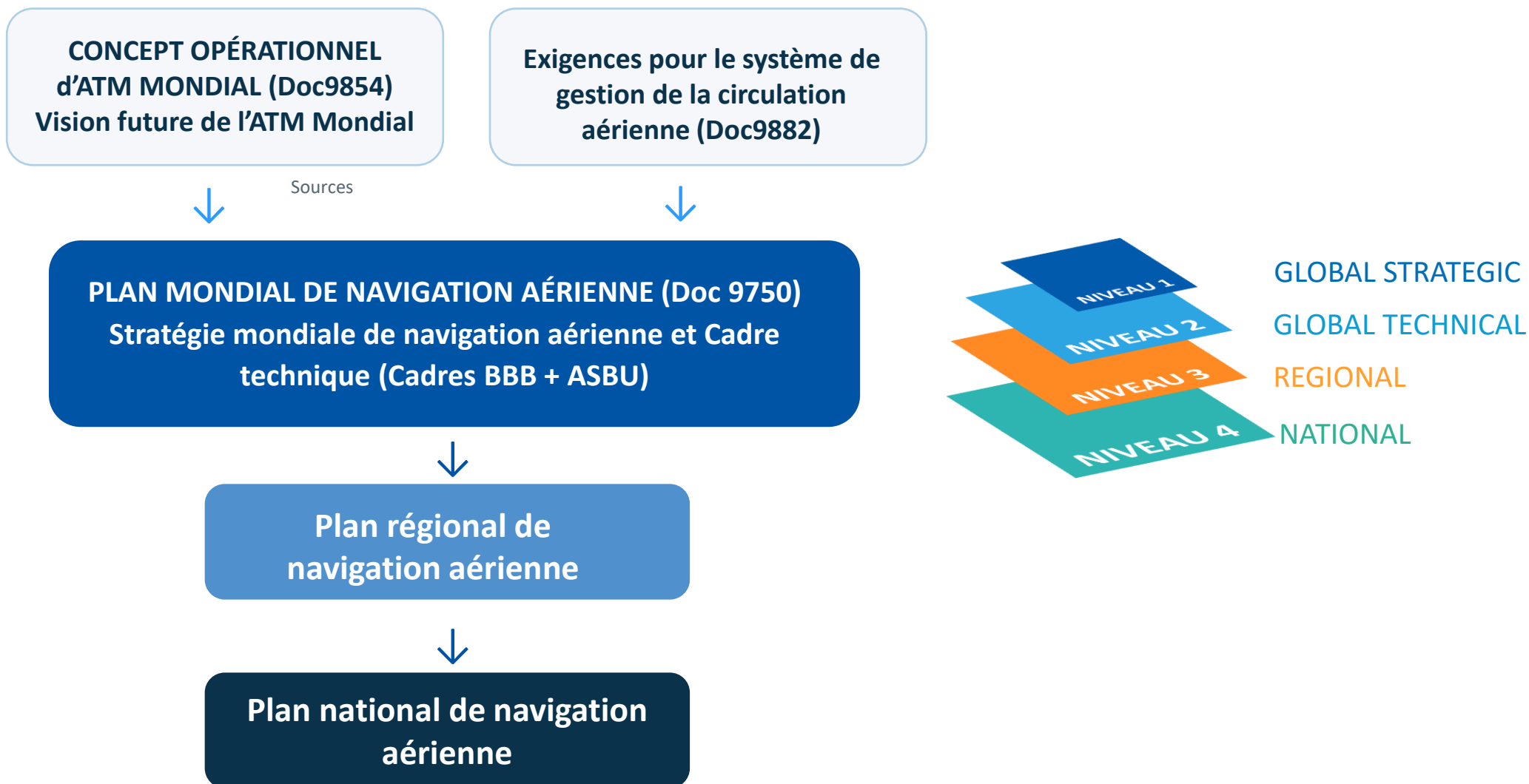
5

1.1 Evolution du plan regional AFI de navigation aérienne



1. Généralités

1.2 Macrostructure de l'ANP



1. Généralités

7

1.4 Exigences régionales et cadre de mise en œuvre

Les Plans régionaux de navigation aérienne :

RÔLE



énoncent les **exigences régionales** sur les **installations et services essentiels à la navigation aérienne internationale** et les **stratégies pour leurs modernisations**

ÉLABORATION



sont élaborés :

- pour chacun **des six groupes régionaux de planification et de mise en œuvre (PIRGs)** de l'OACI
- en **coordination avec les États** et
- avec l'appui **des bureaux régionaux de l'OACI** et du **Bureau de la navigation aérienne**

1. Généralités

1.5 Documents des ANPs des Régions

PIRGs	Document ANP
APANPIRG	Région Asie/Pacifique (Doc 9673)
AASPG	Région Afrique-Océan Indien(Doc 7474)
EANPG	Région Europe (Doc 7754)
GREPECAS	Régions des Carraïbes et Amérique du Sud(Doc 8733)
MIDANPIRG	Région Moyen Orient (Doc 9708)
NAT SPG	Région Atlantique Nord (Doc 9634/9635)

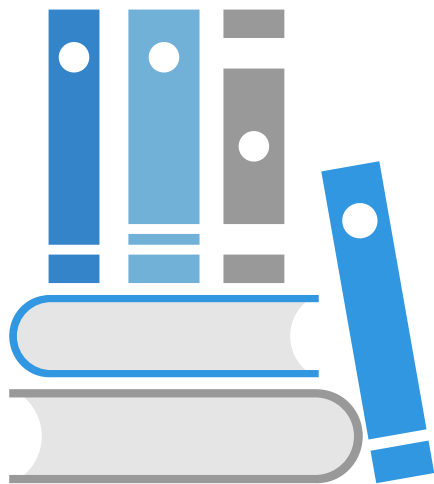
02

Publications de l'ANP AFI



2. Publications de l'ANP AFI

2.1 Plan regional AFI de navigation aérienne Format physique

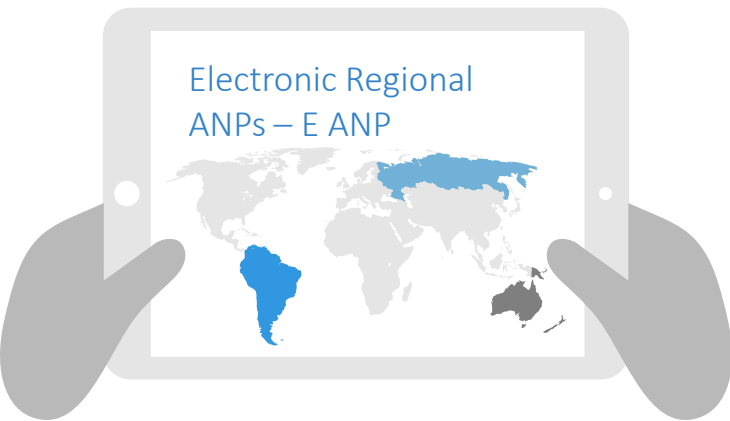


- ✓ En février 1997, publication en deux volumes sur décision du conseil:
 - Volume I: ANP de base et
 - Volume II: Document de mise en œuvre des installations et des services (FASID).
- ✓ Objectif de la publication: Simplifier le processus d'amendement pour disposer en permanence des informations à jour.
- ✓ À compter de juillet 2011: Automatisation du processus d'amendement pour réduire le temps d'examen au siège de l'OACI.
- ✓ Mais malgré toutes ces améliorations, le défi du maintien à jour des ANP régionaux au format papier demeurait.

2. Publications de l'ANP AFI

11

2.2 Passage au format eANP



- ✓ Objectif: réduire le temps de traitement des ANP, la duplication et les ajustements,
- ✓ L'AN-Conf/12 (2013), par le biais de la recommandation 6/1-c, a approuvé l'utilisation de la version électronique de l'ANP.
- ✓ 19 août 2016, le Conseil de l'OACI a approuvé l'eANP AFI Vol I suivant la recommandation 6/1-c de l'AN Conf/12
- ✓ En octobre 2017, APIRG 21, par la décision 21/04, a approuvé les Volume II et III de l'eANP AFI.

03

Structure de l'eANP AFI



3. Structure de l'eANP AFI

13

Vue globale

eANP AFI - Plan régional de navigation aérienne

VOLUME I

STABLE

- Les amendments requièrent l'approbation du conseil
- Contient des éléments stables du plan

VOLUME II

DYNAMIQUE

- Approbation de la modification par le biais d'un accord régional.
- Contient des éléments dynamiques

VOLUME III

FLEXIBLE

- Approbation de la modification de la partie II sous la responsabilité des PIRGs
- Contient des éléments flexibles/dynamiques

Niveau d'approbation : Conseil ICAO → Accord régional → PIRGs



ICAO

3. Structure de l'eANP AFI

14

3.2 Structure de l'eANP - Volume I

- ❑ Le volume I contient des éléments de plan stables dont la modification doit être approuvée par le conseil, en ce qui concerne :
- l'attribution des responsabilités aux États en matière de fourniture d'aérodromes et d'installations de navigation aérienne conformément à l'article 28 de la CC;
 - les exigences obligatoires sous réserve d'un accord régional; et/ou
 - les exigences supplémentaires spécifiques à la région qui ne sont pas couvertes par les SARP et les PANS.

Une liste non-exhaustive des éléments de plan stables inclut:

- Les limites des régions d'information de vol (FIR) (tableau et cartes),*
- Les limites des régions de recherche et de sauvetage (SRR) (tableau et cartes),*
- Les centres des avis sur les cendres volcaniques (VAAC),*
- Les centres d'avis sur les cyclones tropicaux (TCAC),*
- Les Observatoires volcanologiques (VO).*

3. Structure de l'eANP AFI

15

3.3 Structure de l'eANP - Volume II

- ❑ Le volume II contient des éléments de plan dynamiques, dont la modification ne nécessite pas l'approbation du Conseil (l'approbation se fait par accord régional impliquant le PIRG concerné), en ce qui concerne :
- a) l'attribution des responsabilités;
 - b) les exigences obligatoires sous réserve d'un accord régional; et/ou
 - c) les exigences supplémentaires propres à la région qui ne sont pas couverts par les SARPs et PANS.

Une liste non exhaustive de ces éléments inclue:

- *Les grands courants de trafic;*
- *Le réseau de routes ATS;*
- *Les bureaux de veille météorologique (MWO);*
- *Les codes radars de surveillance secondaires (SSR);*
- *Les indicatifs codés à cinq lettres (5LNC);*
- *Les diffusions VOLMET.*

3. Structure de l'eANP AFI

16

3.3 Volumes I/II

La structure générale des parties techniques des volumes I et II pour les domaines concernés comprend :



La section « Exigences régionales générales » est harmonisée dans toutes les régions OACI

3. Structure de l'eANP AFI

17

Structure de l'eANP - Volumes I/II

Partie 0 – Introduction

Partie I – Aspects généraux de la planification (GEN)

Partie II – Exploitation d'aérodrome (AOP)

Partie III – Communications, Navigation et Surveillance (CNS)

Partie IV – Gestion du trafic aérien (ATM)

Partie V – Météorologie (MET)

Partie VI – Recherche et Sauvetage (SAR)

Partie VII – Gestion de l'information aéronautique (AIM)

3. Structure de l'eANP AFI

18

3.6 Structure de l'eANP - Volume III

- ❑ Le volume III contient des éléments de plan dynamiques/flexibles liés à:
 - La planification: Objectifs fixés, priorités et cibles prévues au niveau régional ou sous-régional
 - Le suivi de la mise en œuvre et reporting : suivi des progrès, rapports régionaux et tableau de bord de performance.
 - Orientation : Document d'orientation régional pour une mise en œuvre harmonisée de systèmes/procédures spécifiques.

- ❑ la modification du volume III ne nécessite pas l'approbation du Conseil (relève de la responsabilité l'AASPG pour le cas AFI).

3. Structure de l'eANP AFI

19

3.6 Structure de l'eANP - Volume III

La structure du volume III est constituée de:

- a) Partie 0 – Introduction;
- b) Partie I – Aspects généraux de la planification(GEN); et
- c) Partie II – Système de navigation aérienne/Éléments ASBU applicables.

Merci

